

## Sommaire

Édito

Nouvelles de la PFoss

Publications des membres de la PFoss

Bon à savoir

Événements

## Édito

La PFOSS constitue pour le Département de l'Ardèche un espace incontournable d'échanges de bonnes pratiques. Elle nous aide à tisser un précieux réseau de partenaires avec des expertises reconnues. Nous apprécions la variété des sujets abordés qui nous permettent à la fois d'approfondir nos outils d'observation existants et de nous interroger sur des développements possibles.

Le Département souhaite encourager le partenariat pour une observation partagée de son territoire, dans une visée de développement social local, mais aussi de mutualisation de moyens. Nous soutenons les intercommunalités dans leurs démarches d'analyse des besoins sociaux (ABS) en apportant à la fois des outils statistiques mais aussi du temps d'appui méthodologique. Sur ce volet intercommunal, un échange autour des techniques d'observation territoriale sur des zones à faible densité de population nous enrichirait probablement.

2019 sera l'année de renouvellement des schémas sociaux de notre Département. Nous avons pour ambition de produire des portraits de territoire pour nourrir la réflexion et l'aide à la décision dans ce cadre. Le vieillissement démographique de notre territoire et ses incidences sur les dynamiques de vie locale constitue un sujet de préoccupation majeur pour nos élus. Plus généralement, nous savons, comme beaucoup d'autres collectivités, que l'observation constitue un axe majeur d'amélioration à la fois de la pertinence de nos actions mais aussi de leur efficacité.

Malgré la mobilisation des équipes sur bien d'autres chantiers, notamment le plan pauvreté ou encore la concertation pour l'élaboration de notre prochain schéma solidarités, je souhaite que les équipes ardéchoises puissent participer activement aux travaux de la PFOSS. Le développement des échanges numériques pourra aussi nous permettre de maintenir et consolider notre réseau malgré les contraintes géographiques.

Géraldine MALATIER

Directrice générale adjointe solidarités,  
éducation, jeunesse

Conseil Départemental de l'Ardèche



## Pilotage de la PFoss

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Siège** : 245 rue Garibaldi - 69422  
Lyon Cedex 03 / Tél. 04 78 60 40 40

**Site Clermont** : Cité administrative,  
2 rue Pélissier 63034 Clermont-  
Ferrand Cedex 1 / Tél. 04 73 34 91 91

**Site Rhône** : 33 rue Moncey, 69421  
Lyon Cedex 03  
<http://auvergne-rhone-alpes.drjjscs.gouv.fr/>



## Animation de la PFoss

Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes

**Site de Clermont-Ferrand** : 58  
allée du pont de la Sarre 63000  
Clermont-Ferrand Tél. 04 73 98 75 50

Mail : [coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.org](mailto:coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.org)  
[www.ors-auvergne-rhone-alpes.org](http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org)



## Partenaires de la PFoss

Services de l'État (DDCS, DDCSP, Direccte, DRDJSCS, Dreal, Insee, Rectorats), établissements publics (ARS, Pôle emploi), collectivités territoriales (Conseil régional, conseils départementaux, mairies), organismes de protection sociale (Caf, Carsat, DRSM, MSA), associations (Creai, Fnars, Mrie, Odenore, ORS, Udaf, Uriopss...), agences d'urbanisme, CCAS, centres de ressources...

## Nouvelles de la PFoss

### • Comité de pilotage

La réunion annuelle du comité de pilotage de la PFoss s'est tenue **jeudi 20 décembre de 14h à 16h à Clermont-Ferrand**. Le compte rendu de cette réunion et le programme de travail pour 2019 seront diffusés prochainement.

### • Numérique et accès aux droits

Suite à la réunion du groupe en septembre, la synthèse « Les usages du numérique par les publics fragiles : levier ou frein pour l'accès aux droits » a été retravaillée et validée par le groupe. Le document a été présenté au comité de pilotage de la PFoss qui a souhaité sa diffusion large sur le site internet de la PFoss. Il sera mis en ligne début 2019. Le document annexe intitulé « Illustrations d'initiatives mises en œuvre pour faire du numérique un levier d'insertion pour les publics fragiles » fera l'objet d'une diffusion plus ciblée. Pour faire suite à ce groupe de travail, une journée d'échanges de la PFoss sera organisée en 2019 sur le thème de l'inclusion numérique.

### • Autonomie des seniors

Les partenaires du groupe de travail de la PFoss sur le thème de l'autonomie des seniors se sont réunis **mercredi 12 décembre à Clermont-Ferrand**. Les données collectées et exploitées par la PFoss ont été présentées sous forme de graphiques, tableaux et cartes. Certains indicateurs ont fait l'objet d'un complément d'analyse partagée par le groupe. Le diaporama final fera l'objet d'une diffusion large sur le site internet de la PFoss début 2019. Le travail de collecte et de production des indicateurs sera reconduit courant 2019 avec des données n+2.

### • Séminaire de la PFoss « Quelles approches pour observer quelle(s) jeunesse(s) »

Le séminaire de la PFoss sur l'observation de la jeunesse a réuni une centaine de personnes **Vendredi 23 novembre 2018 à Lyon**. Différentes approches pour observer la jeunesse (approches quantitatives, qualitatives, évaluation de politique publique, baromètres et suivis de cohorte) ont été abordées par quinze intervenants. Elles ont permis d'explorer divers thèmes ou publics spécifiques : l'engagement des jeunes, le parcours d'entrée dans la vie active, l'état de santé, les jeunes en situation de précarité, les bénéficiaires de la garantie jeune, les mineur.e.s incarcéré.e.s ... **Consulter les diaporamas (pdf)**.

## Publications des membres de la PFoss

### ● **Portrait des familles grenobloises - Analyse des besoins sociaux 2017** CCAS de Grenoble - Juin 2018

Obligation réglementaire pour les CCAS, l'Analyse des besoins sociaux (ABS) permet de dresser un diagnostic socio-démographique de la population du territoire communal sur la base de données d'observation. Réalisée chaque année à Grenoble par le service observation sociale du CCAS et de la Ville, l'Analyse des besoins sociaux a été consacrée en 2017 à l'analyse approfondie des besoins des familles avec enfants. Le document fournit des éléments de connaissance sociodémographique des familles grenobloises (démographie, logement, activité, revenus) à l'échelle de la ville, des secteurs et des quartiers. Un volet est également consacré aux trajectoires résidentielles des ménages avec enfants, permettant de mieux comprendre où vivent et se déplacent les familles à l'échelle de Grenoble, de la métropole et du département de l'Isère. Enfin, une dernière partie dresse l'analyse des besoins des familles dans leur quotidien, de la petite enfance au soutien des aînés, en mettant l'accent sur les vulnérabilités particulières qui touchent cette population. **Consulter la publication (pdf)**.

### ● **Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines - Tome 3 : Géographie de la qualité de vie, des habitants et de l'environnement**

Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes N° 04 - Octobre 2018

À l'occasion de la naissance de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, un regard croisé de statisticiens et de géographes a été posé sur la région au travers d'un Atlas qui comporte trois tomes. Le premier, paru en 2015, est dédié aux composantes physiques, humaines et économiques de la région. Le deuxième tome, paru en 2016, s'intéresse aux habitants de la région, à leur environnement et leurs conditions de vie. Ce troisième et dernier tome apporte une analyse des flux et des mobilités au sein de la région mais aussi vis-à-vis de l'extérieur. **Consulter le troisième tome (pdf)**.

### ● **Le non-recours par non-orientation. Un cas concernant le handicap psychique**

Odenore - Working paper n°24 - Octobre 2018

La typologie explicative du non-recours proposée par l'Odenore n'est pas figée. Elle demande en permanence à être testée pour être complétée. Cela a été de nouveau le cas dans une recherche réalisée pour la Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie (CNSA) sur les difficultés d'accès à la Prestation de compensation du handicap (PCH) pour les personnes majeures vivant avec des troubles psychiques. Ces difficultés ont déjà fait l'objet de travaux de recherche. C'est cependant la première fois que l'entrée par la grille d'analyse du non-recours a été appliquée, à la demande de la direction de la recherche et de la direction de la compensation de la CNSA, pour étudier l'accès à cette prestation. **Consulter le rapport d'étude (pdf)**.

### ● **À la rencontre des habitants pour identifier les freins aux mobilités actives - Rapports intermédiaires**

Ademe, Aact-Air, Onaps, ORS Auvergne-Rhône-Alpes, Villes de Valence et Clermont Auvergne Métropole - Août 2018

L'objectif de l'étude « Parcours urbains actifs » est de contribuer à augmenter la part des déplacements effectués à pied et à vélo grâce à l'amélioration des parcours piétonniers et cyclables au sein des deux collectivités de l'étude (Valence et Clermont Auvergne Métropole). Après la réalisation de diagnostics « mobilité et santé » des territoires, une étude qualitative a été menée, par entretiens individuels avec des experts et entretiens collectifs avec des groupes d'habitants de profils diversifiés. L'étude a permis de faire émerger des recommandations sous forme de fiches actions, transmises aux deux territoires. **Consulter le rapport de Valence (pdf) ou le rapport de Clermont Auvergne Métropole (pdf)**.

### ● **Plan Logement Hébergement du Cantal 2018-2023**

Isabelle SIMA Préfet du Cantal et Bruno FAURE, Président du Conseil départemental du Cantal ont approuvé le 16 octobre 2018 le Plan Logement Hébergement du Cantal 2018-2023 (1er Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées). Sur la base d'un diagnostic partagé, il vise à construire des réponses adaptées en matière d'accès au logement et à l'hébergement ou de maintien dans le logement pour des personnes confrontées notamment à des situations de précarité sociale, financière ou d'habitat. La mise en œuvre et le suivi opérationnel de ces actions sont assurés par une équipe dédiée composée des services de l'Etat, du Conseil départemental et de la délégation territoriale du Cantal de l'Agence Régionale de Santé (ARS). **Consulter le Plan (pdf)**.

## Événements sociaux-sanitaires

### ● **Des actifs... Actifs ! Bouger et limiter la sédentarité au travail** 29 et 30 janvier 2019 à Vichy

Ce colloque est co-roagalisé par l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps) le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être, l'Institut de médecine du travail et la Société de Médecine du Travail Région Auvergne. **Consulter le programme et s'inscrire**.

**Directeur de la publication** : Isabelle DELAUNAY (DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes)

**Comité de rédaction** : CCAS de Grenoble, Conseil départemental de l'Ardèche, Conseil départemental du Cantal, Odenore, ORS Auvergne-Rhône-Alpes

**Maquette** : ORS Auvergne-Rhône-Alpes - Octobre-décembre - 2018

Document téléchargeable sur le site : [www.pfoss-auvergne-rhone-alpes.fr](http://www.pfoss-auvergne-rhone-alpes.fr)

## Bon à savoir

### ● **Indicateurs sociaux départementaux** Insee, Chiffres détaillés - 3 décembre 2018

À partir de décembre 2018, les indicateurs sociaux départementaux (portant sur le contexte territorial, la protection de l'enfance, les personnes handicapées, les personnes âgées et l'insertion sociale) seront progressivement enrichis par des indicateurs mis en place pour le suivi du Plan Pluriannuel contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale (2013-2017). Ainsi, un nouvel indicateur a été créé et trois indicateurs existants ont été complétés lors de cette mise à jour. **Consulter les indicateurs. Voir la documentation**.

### ● **Les niveaux de vie en 2016 et les taux de pauvreté**

J. Argouarc'h, S. Picard - Insee Première n° 1710 - septembre 2018

En 2016, 8,8 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire, qui s'élève à 1 026 euros par mois. Le taux de pauvreté s'établit à 14,0 % de la population, après 14,2 % en 2015. La situation vis-à-vis de la pauvreté reste très liée au statut d'activité. **Consulter la publication (pdf)**.

### ● **Qui sont les personnes pauvres ? Et selon quels critères ?**

Les cahiers de l'Onpes n°2 - Octobre 2018

Ce numéro consacre deux études sur la mesure subjective de la pauvreté, contribuant d'une certaine manière à avancer dans la définition d'un halo de pauvreté qui reste à circonscrire. **Consulter la publication (pdf)**.

### ● **Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution**

Panorama de la Drees Social - Édition 2018

Fin 2016, 4,15 millions de personnes sont allocataires de l'un des dix minima sociaux en vigueur en France, soit une baisse de 1,8 % en un an (sans tenir compte de l'ADA). **Consulter l'ouvrage intégral (pdf)**.

### ● **Un tiers des seniors sans emploi ni retraite vivent en dessous du seuil de pauvreté**

D'Isanto, J. Hanael, Y. Musiedlak (Drees) - Études et Résultats n°1079 - septembre 2018

En 2015, 1,4 million de personnes âgées de 53 à 69 ans résidant en France métropolitaine, soit 11% des personnes de cette tranche d'âge, ne perçoivent ni revenu d'activité ni pension de retraite. Ces seniors n'ayant ni emploi ni retraite sont en majorité des femmes. Ils sont en moins bonne santé et moins diplômés que les autres seniors. **Consulter la publication (pdf)**.

### ● **L'accompagnement des bénéficiaires du RSA**

C. Pitollat, M. Klein - Rapport au Premier Ministre - août 2018

Les auteurs proposent de renationaliser le financement du RSA et *a minima* de rationaliser la réinsertion des bénéficiaires. **Consulter le rapport (pdf)**.

### ● **Rapport de l'Observatoire de l'accès aux droits et aux soins**

Médecins du monde - Octobre 2018

Ce rapport témoigne des obstacles et dysfonctionnements croissants dans l'accès aux soins et aux droits des personnes précaires. **Consulter le rapport (pdf)**.

### Mentions légales

Vous êtes abonné(e) à notre newsletter, nous avons donc collecté des données personnelles vous appartenant : votre adresse mail. Nous ne les stockons que pendant la durée de votre abonnement et n'en faisons aucun commerce ni échange, que ce soit dans l'Union Européenne ou ailleurs. Elles ne nous servent qu'à vous envoyer cette newsletter. Notre politique de gestion des données respecte le Règlement général sur la protection des données (nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles). Les données personnelles que vous nous avez fournies en vous abonnant à notre newsletter restent totalement confidentielles.

**Pour vous désabonner**, envoyer un mail à [coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.org](mailto:coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.org)

**Contact** : ORS Auvergne-Rhône-Alpes - 58 allée du Pont de la Sarre - 63000 Clermont-Ferrand - [coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.org](mailto:coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.org) / 04 73 98 75 56